

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ORGANE DES INSTITUTEURS CATHOLIQUES DE LA PROVINCE DE QUEBEC

PARAISANT TOUS LES MOIS

VOL. XII

MONTRÉAL, AVRIL 1894

No 12

SOMMAIRE.

ERRATA.—ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS: Erection et délimitation de municipalités scolaires — Nominations diverses, etc— Commission administrative du Fonds de pensions, etc., Etat des finances — Rapport des délégués à l'Exposition de Chicago— 98e Conférence de l'Association des Instituteurs de la circonscription de l'Ecole Normale Jacques-Cartier. — PÉDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT: Causerie philologique — Dictées d'orthographe usuelle—Phrases à corriger — Exercices de calcul. — LECTURE POUR TOUS: Variétés.—BIBLIOGRAPHIE: Les Petites Lectures Canadiennes. — TABLE DES MATIÈRES.—CONDITIONS D'ABONNEMENT AU JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.—ANNONCES.

Errata.

Livraison précédente, page 295, *Note*, lire: Député de la Gironde (*France*).

Page 304, 2^{de} colonne, ligne 14, lire $\frac{63}{7}$.

Même page, même colonne, ligne 21, lire $\frac{3}{4} + \frac{3}{4} = \frac{8}{12} + \frac{9}{12} = \frac{17}{12}$.

ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, en date du 27 février dernier (1894), de nommer M. Ferdinand Pomerleau, commissaire d'écoles pour la municipalité de Saint-Gédéon de Marlow, comté de Beauce, en remplacement

de M. Bénonie Bourque, décédé.—*Gazette officielle*, 10 mars dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Eriger en municipalité scolaire sous le nom de "Village de Saint-Pierre-aux-Liens," le territoire désigné comme suit :

Borné au nord-est par les lignes nord-est des lots Nos 131 et 137, du cadastre de la paroisse de Notre-Dame de Grâce, comté d'Hochelaga ;

Au sud par le canal de Lachine :

Au sud-ouest par la ligne sud-ouest du lot No 915, du cadastre de la dite paroisse de Lachine :

Au nord par les terres de la côte Saint-Luc et celles de Lachine, dans les comtés d'Hochelaga et de Jacques-Cartier.

Cette érection ne devant prendre effet que le 1er juillet prochain (1894).—*Gazette officielle*, 17 mars dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, le 17 mars courant (1894), de nommer M. Thomas Guay, commissaire d'écoles pour la municipalité de Saint-Sylvestre-Sud, comté de Lotbinière, en remplacement de M. Thomas Travers, dont le terme d'office est expiré.—*Gazette officielle*, 24 mars dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Demande d'érection de municipalité scolaire.

Détacher de la municipalité scolaire de Saint-Pierre de Brompton, dans le comté de Beauce, les lots numéros 8, 9, 10, 11, 12 et 13, du quatrième rang de Thetford, et les annexer à celle du Sacré-Cœur de Marie de Thetford, dans le même comté, pour les fins scolaires.

GÉDÉON OUMET,
Surintendant.

Québec, 21 mars 1894.